



Prix de la SERD
Édition 2016

Prévention des déchets :
éco-conception,
suremballage, produits
jetables

La prévention des déchets : moteur d'innovation sociale de l'aide à domicile

Description de l'action

La prévention des déchets et l'aide à domicile sont deux secteurs d'activité qui ne se connaissent pas, mais qui ont des raisons objectives de travailler ensemble. L'aide à domicile intervient chez les personnes dites « vulnérables », qui n'ont pas, ou plus, les moyens d'assurer de façon autonome les actes de la vie quotidienne (courses, cuisine, ménage, toilette...). En formant les intervenants à domicile, il est possible de réduire quantitativement et qualitativement la production de déchets chez ces publics.

Pour le secteur de l'aide à domicile, s'engager dans la prévention des déchets permet d'innover et d'améliorer l'image et les compétences du métier. Enfin, la prévention des déchets est un moyen de favoriser la participation des personnes âgées à un enjeu de société et ainsi leur donner le sentiment de retrouver une utilité sociale. L'action a consisté à former 15 auxiliaires de vie et quatre responsables à la prévention des déchets durant une semaine, du 21 au 25 novembre 2016, en trois étapes :

- diagnostic du territoire et observations de terrain, en octobre 2016 et le 21 novembre ;
- session de formation des intervenants et de leurs encadrants, les 22, 23 et 24 novembre ;
- établissement d'un plan d'action pour la mise en place de pratiques professionnelles favorisant la prévention des déchets à domicile, le 25 novembre 2016.

Résultat de l'évaluation

Les quatre thématiques que les participants pensent pouvoir introduire dans leurs pratiques professionnelles sont :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire : les auxiliaires préparent les repas ;
- prévention des déchets dangereux avec la fabrication de produits ménagers naturels : les auxiliaires font le ménage et gèrent les médicaments chez les personnes aidées ;
- le réemploi et la réparation : les auxiliaires sont sollicités pour donner les vêtements et les objets de moindre valeur que les personnes aidées souhaitent jeter ;
- le tri des emballages (encore très peu mis en place en Guadeloupe) : les auxiliaires gèrent les poubelles des personnes aidées et peuvent donc organiser le tri à leur domicile.



Tous les participants estiment que l'ensemble des auxiliaires devrait être formé à la prévention des déchets, et 75 % d'entre eux trouvent pertinent à très pertinent le fait d'être à l'initiative du changement de pratiques des personnes âgées sur les questions de prévention des déchets. La totalité des participants a également eu le sentiment d'enrichir ses pratiques professionnelles par cette formation.



Semaine européenne de la réduction des déchets : www.serd.fr

Contact : serd@ademe.fr

